

DESTINATAIRES : Tous les médecins omnipraticiens, médecins spécialistes, infirmières praticiennes spécialisées de première ligne, infirmières et gestionnaires des services concernés des trois CISSS de la Montérégie

EXPÉDITEURS : Dr Samuel Bédard-Dallaire, microbiologiste et chef de service médical de la microbiologie
Audrey Ouellet, cheffe de service de la microbiologie du laboratoire serveur
Direction régionale des laboratoires

DATE : Le 23 avril 2026

OBJET : **Détection de la rougeole par TAAN - Modification**

À compter du **27 avril 2026**, la détection de la rougeole par technique d'amplification des acides nucléiques (TAAN) sera effectuée au laboratoire serveur de la Montérégie pour les prélèvements naso-pharyngé et de gorge. Cette analyse sera réalisée sur la plateforme Panther de Hologic à l'aide d'une trousse non commerciale développée par le laboratoire national de microbiologie (LNM). Tous les autres types de prélèvements (ex. : biopsie, liquide biologique, urine) demeureront acheminés au laboratoire du CHU Sainte-Justine.

Analyse	Code SIL-P	Contenant
Rougeole TAAN (naso-pharyngé et gorge)	ROUGP	
Rougeole TAAN (autres types de prélèvement)	XRPCR	

Advenant un résultat positif à la PCR, l'échantillon sera automatiquement transmis au laboratoire u CHU Sainte-Justine afin de procéder au génotypage, conformément aux recommandations en vigueur.

Pour toute question relative à cette analyse, n'hésitez pas à communiquer avec le laboratoire, qui pourra vous apporter l'aide nécessaire.

Nous vous remercions de votre habituelle collaboration.